

Monsieur Gilles TESTUD
Président de l'AADELA
Pays et Quartiers d'Aquitaine
Centre de ressources régional sur le développement territorial
37, rue du Général Larminat
CS 80037
33001 Bordeaux cedex

Paris, le 24 Novembre 2009

Monsieur le Président,

Je tiens à vous remercier vivement de nous avoir transmis la motion de votre Conseil d'Administration.

Votre motion va dans le sens de l'action que nous entreprenons au niveau national en cette période de réforme des collectivités locales. Nous vous adressons, joints à ce courrier, un commentaire sur le projet de loi sur la réforme des Collectivités Territoriales et une note sur son étude d'impact. L'APFP, Fédération des Pays, agit dans une perspective de maintien des missions des Pays, qui doivent se poursuivre dans le cadre :

- d'un paysage syndical simplifié et cohérent,
- d'une structuration juridique stabilisée,
- d'un rapprochement avec les SCoT, dans le cadre de syndicats mixtes communs,
- de la poursuite des travaux des Conseils de développement, outil de démocratie participative,
- d'une ingénierie territoriale indispensable pour les territoires ruraux.

En ce sens, l'APFP prépare pour le débat parlementaire plusieurs amendements afin de voir confirmer les missions des Pays, notamment dans les territoires ruraux, et de maintenir les Conseils de développement, insidieusement supprimés également.


La réforme des collectivités territoriales laisse un sentiment d'abandon des territoires ruraux, atténué par quelques initiatives telles que les Assises des Territoires ruraux, dont les conclusions sont attendues pour la fin du mois de Janvier 2010 et le lancement de l'appel à projet Pôles d'Excellence rurale, seconde génération, lancés le 16 Novembre dernier.

Nous vous rejoignons effectivement sur les besoins en financement de l'Ingénierie, point que nous avons relevé lorsque nous avons été auditionné sur cette question.

Nous vous serions reconnaissants, si vous vouliez bien nous informer de vos démarches, afin que nous puissions les relayer au niveau national en vue des débats parlementaires.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments respectueux.

Cordialement



Emile BLESSIG
Député du Bas-Rhin
Président de l'APFP